UCLouvain

UCL - Université catholique de Louvain

UCL - Université catholique de Louvain

- 3.6.ERG. Accompagner l'entreprise dans la recherche et la mise en œuvre de solutions, en impliquant les individus concernés dans l'élaboration de solutions structurelles et en les sensibilisant à leur propre bien-être, tout en ayant conscience des stratégies favorables au changement organisationnel
- 3.7.ERG. Participer à l'évaluation des transformations opérées, afin de préciser les pistes de travail à poursuivre
- 3.8.ERG. Tout au long de la démarche, développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :
- # Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles ;
- # Mettre en lien les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel ;
- # Confronter théorie et pratique afin d'apprendre à porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques);

De manière spécifique pour les diplômés ayant suivi le module de spécialisation Aspects psychosociaux, y compris la violence, le harcèlement moral et sexuel au travail :

- 3.1.AP. Initier et mener l'analyse d'une situation relative au bien-être psychosocial des travailleurs ou relative à la violence, au harcèlement moral ou sexuel au travail :
- # en mobilisant la méthodologie la plus pertinente en regard du contexte,
- # selon une approche interdisciplinaire et globale de la prévention.
- 3.2.AP. Identifier les sources d'information fiables et appropriées, et pouvoir communiquer ces informations dans une perspective de participation.
- 3.3.AP. Recueillir, analyser et interpréter les informations recueillies avec recul critique.
- 3.4.AP. Identifier les déterminants psychologiques et sociaux des comportements humains et ceux de sécurité, de santé et de bien-être saillants pour l'élaboration de l'intervention et de solutions au niveau psychosocial les plus pertinentes possibles.
- 3.5.AP. Impliquer les individus concernés dans l'élaboration de solutions, et les sensibiliser/former dans l'intégration de leur propre bienêtre.
- 3.6.AP. Identifier le type d'intervention le plus pertinent en regard de la situation et formuler des solutions au niveau psychosocial et/ou structurelles susceptibles d'engendrer des changements non seulement au niveau individuel mais également dans la perspective de changements aux niveaux organisationnel, culturel et structurel.
- 3.7.AP. Identifier les leviers d'amélioration de la qualité du travail, en ayant conscience des stratégies favorables au changement organisationnel adaptée à la problématique psychosociale.
- 3.8.AP. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :
- # Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles ;
- # Mettre en lien les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel ;
- # Confronter théorie et pratique afin d'apprendre à porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques) ;
- 4. Concevoir et réaliser un travail de fin d'études, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir une problématique concrète tirée de la pratique professionnelle en matière de gestion des risques et du bien-être au travail, et contribuer à la construction de savoirs et à l'élaboration de pistes d'actions concrètes utiles aux acteurs.
- 4.1. Définir une problématique concrète dans le champ de la prévention en milieu du travail :
- en précisant son ancrage dans un champ socio-professionnel et sa pertinence en regard de la pratique professionnelle,
- en décrivant la problématique sous ses différents aspects, en prenant soin de distinguer faits, opinions des travailleurs et impressions subjectives personnelles,
- en précisant I(les) angle(s) disciplinaire(s) privilégié(s), le périmètre d'analyse, la(les) question(s) d'étude/d'intérêt.
- 4.2. Produire une revue critique de la littérature scientifique dont anglophone, en mobilisant les cadres théoriques pertinents, sur cette problématique.
- 4.3. Formuler les questions posées et les éventuelles hypothèses à vérifiées
- 4.4. Développer et mettre en œuvre une méthodologie de recueil et d'analyse de données, quantitatives ou qualitatives, rigoureuse, valide, fiable et pertinente en vue de répondre à la(les) question(s) d'étude.
- 4.5. Analyser et discuter les résultats jusqu'à la critique argumentée :
- en mobilisant de manière appropriée les cadres théoriques pertinents,
- en les confrontant aux hypothèses ainsi qu'à la littérature,
- en lien avec les questions concrètes de prévention et d'intervention.
- 4.6. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions scientifiques ou des recommandations pratiques et ainsi contribuer à l'avancée des connaissances dans le domaine scientifique ou professionnel.
- 4.7. Faire preuve d'un esprit concret et proposer des pistes d'intervention et de prévention utiles aux acteurs de terrain, et le cas échéant réaliser un bilan de l'action menée.
- 4.8. Faire preuve de rigueur, de précision et d'esprit critique indispensables à toute démarche universitaire et ce, dans chacune de ses étapes.
- 5. Communiquer une information correcte et pertinente adaptée au public visé et interagir de manière constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- 5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes dans le domaine de la gestion des risques et du bien-être au travail de façon correcte, structurée, neutre, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.
- 5.2. Dialoguer de manière constructive avec des interlocuteurs variés (employeur, ligne hiérarchique, travailleurs, conseillers en prévention...).
- 5.3. Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits.
- 5.4. Interagir et collaborer efficacement avec différents acteurs impliqués dans une situation donnée en vue de parvenir à une approche commune et cohérente de la gestion des risques de sécurité, santé et bien-être.

- 6. Agir en tant que préventeur, selon une approche scientifiquement fondée, dans le respect stricte des règles de déontologie, et en ayant intégré une logique de développement continu.
- 6.1. S'engager dans une pratique professionnelle selon une approche scientifiquement fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique.
- 6.2. S'engager, décider et agir dans le respect des règles de la déontologie.
- 6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement professionnel et social.

Programme structure

The programme comprises 60 credits (400 hours) of training, divided as follows:

- core subjects of 15 credits for basic multidisciplinary training (120 hours), covering general training, general legal aspects including the role of different advisers in safety, ergonomics, health and well-being at work;
- specialized modules of 30 credits each and the final dissertation of 15 credits which relates to the selected module :
- ergonomics : specialized training (280 hours) provides the knowledge and skills necessary to practice the profession (presentation of practical cases, active seminars), or
- the psycho-social aspects of work including violence and moral or sexual harassment: specialized training (280 hours) provides the knowledge and skills necessary to practice the profession (presentation of practical cases, active seminars).

GRB2MC Programme

Detailed programme by subject

CORE COURSES [60.0]

- Mandatory
- ☼ Optional
- △ Not offered in 2024-2025
- O Not offered in 2024-2025 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2024-2025 but not the following year
- $\Delta \, \oplus \, \text{Not offered in 2024-2025}$ or the following year
- Activity with requisites
- Open to incoming exchange students
- ₩ Not open to incoming exchange students
- FR] Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

• Basic multidisciplinary training and end of study thesis (30 credits)

O LGRBE2001	Introduction et cadre législatif de la fonction de préventeur		FR [q1] [30h] [3 Credits] ®
O LGRBE2002	Gestion des risques (y compris la gestion des accidents du travail, maladies professionnelles)		[q1] [50h] [5 Credits] 🕮
O LGRBE2003	Analyse du travail		FR [q1] [20h] [2 Credits] 🕮
	ects psychosociaux,	Déborah Bartolotta Annalisa Casini	[q1] [30h] [3 Credits] 🚇

O LGRBE2005

UCL - Université catholique de Louvain Study Programme 2024-2025

GRB2MC: Advanced Master in Risk Management and Well-Being in the Workplace

O LGRBE2201

The programme's courses and learning outcomes

For each UCLouvain training programme, a reference framework of learning outcomes specifies the the skills expected of every graduate on completion of the programme. Course unit descriptions specify targeted learning outcomes, as well as the unit's contribution to reference framework of learning outcomes.

Teaching method

Final assignment

The production of a final assignment (15 credits) is a central part of the programme, through which students' mastery of the concepts and their ability to apply them to real problems for their professional experience will be assessed. The assignment is defended orally and in public.

The aim is to lead students to rigorously apply a safety strategy to a problem which, as far as possible, is linked to their current or future professional responsibities. In this way, students must demonstrate their ability to apply the principles of risk management in an area relating to the specialized module in the context of a real work situation. They will also need to use proper methodology to establish the relationship between the risk factors they have observed and the relevant indicators of system performance and of the health and well-being of workers both from a personal perspective and a group perspective.

The main stages of the work stem from this objective:

• accurate description of the different aspects of the problem, making a careful distinction beween facts, opinions of the workers and subjective personal impressions

• documentary research and critical review of the literature on the problem in question

• formulating one or more hypotheses for checking

• choice of a methodology for investigation which is likely to provide an answer to the relevant questions

• pilot study to test the investigation protocol and, depending on the result, programme planning for the study

• analysis of results and discussion in relation to data found in the literature

• drawing up recommendations to make to the company and evaluation of the action taken.

The examining panel bases its assessment on the following criteria:

• relevance to professional practice;

• cross-disciplinary use of subjects explored in training;

• scientific rigour, i.e. correct definition of the problem, formulation of theoretical reference framework, clarification and justification of the methodology for investigation, critical of the results.

Evaluation

The evaluation methods comply with the <u>regulations</u> concerning studies and exams. More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

- It is up to the teaching staff to stipulate the assessment criteria for their course. The final assessment is in the form of a mark between 0 and 20.
- Organization of the examinations is according to the terms of the General Examination Regulations of each Academy.

Possible trainings at the end of the programme

The Advanced Joint Master is an inter-university training programme of 60 credits, open to students who hold a second cycle university degree.

Useful Contact(s)

• Gestion administrative ULB (+32 2 650 27 77): info.grbet@ulb.be